



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MAI 2022 à 19H00

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Monsieur HUET Bruno ayant donné pouvoir à Monsieur PAGES Patrick
- Monsieur HARDY Hervé, absent excusé
- Monsieur HARDY Nicolas, absent

Madame GOURIO Lorène est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès-verbal.

### L'ORDRE DU JOUR APPELLE

#### I) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 Mars 2022

Le compte-rendu de la séance du 30 Mars 2022 est adopté à l'unanimité.

#### II) Ressources Humaines

##### 2.1 - Modification du tableau des emplois

Afin de respecter les cadres réglementaires administratifs, il est proposé que le poste de Secrétaire de Mairie soit supprimé, puis, qu'un nouveau soit créé.  
Les activités, le personnel, le temps de travail restent inchangés.

A compter du 1er mai 2022

Filière	Grade	Catégories	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus	
			Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	Total	Total	
Administrative	Adjoint Administratif Territorial	C	0	0	0	0	
	Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1	0	1	1	
Technique	Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	1	0	1	1	
	Adjoint Technique 2ème classe	C	0	1	1	1	
		TOTAL	2	1	3	3	

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Arrondissement d'Evry - Canton de Mennecey

1, rue Georges Bercher - 91720 PRUNAY-SUR-ESSONNE

Téléphone : 01 64 99 52 17 - Télécopie : 01 64 99 33 46 - Courriel : [prunaysuressonne@orange.fr](mailto:prunaysuressonne@orange.fr)

[www.prunaysuressonne.fr](http://www.prunaysuressonne.fr)



## III) Finances

### 3.1- Affectation du résultat

Lors de la rédaction concernant l'affectation du résultat, une erreur d'écriture s'est produite et ce document est à reprendre.

Le tableau ci-dessous est commenté en séance

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SF C/1068	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
INVEST	- 113 709,19 €		70 642,55 €	- €	- €	- 43 066,64 €
				- €		
FONCT	181 659,72 €	- 113 709,19 €	79 436,74 €			147 387,27 €

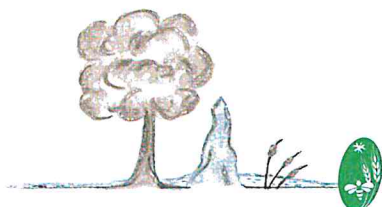
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021</b>	79 436,74 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	43 066,64 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	104 320,63 €
Total affecté au c/ 1068 :	43 066,64 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021</b>	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### 3.2 - Modification délibération du vote du Compte Administratif 2021

Comme dans toutes les structures communales ou intercommunales, le Maire ou le Président ne prennent pas part au vote de ce Compte Administratif.

Il en a été de même lors du dernier Conseil Municipal, mais non reportée sur la délibération décrivant ce vote.



Il est donc proposé de voter à nouveau et ainsi respecter dans le détail les procédures en vigueur. Ce vote a été précédé par des échanges et questions sur le détail du Compte Administratif.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## **IV) Administratif**

### 4.1- Horaires de l'ouverture de la Mairie au public

Au vu du peu de fréquentation du public aux horaires d'ouverture de la Mairie, le Jeudi soir de 18h30 à 19h30, il est proposé d'annuler et transformer cette permanence des élus.

Toutefois, pour ne pas pénaliser la population qui ne peut se déplacer en dehors de ces horaires, il sera toujours possible de venir en Mairie, mais sur rendez-vous.

Ce dispositif sera opérationnel dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

## **V) Questions diverses**

### 5.1- Demandes de subventions :

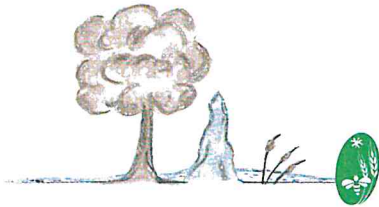
Après réception de la demande de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Maisse, il est proposé :

↳ De retenir celle-ci à hauteur d'un montant de 50 €

Après réception de la demande de Football Club Milly Gâtinais, il est proposé :

↳ De ne pas retenir celle-ci

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.



## 5.2 - Feu d'artifice du 14 juillet

Madame GOURIO informe le Conseil Municipal que cette année le feu d'artifice aura lieu sur le territoire communal.

Une réunion préparatoire avec les autres communes aura lieu prochainement.

Celui-ci se déroulera aux alentours de la mairie. Les proches riverains seront informés des précautions à prendre pour respecter la sécurité inhérente à ce type de manifestation.

## 5.3 - Essonne Verte, Essonne Propre

Madame GOURIO rappelle que le 14 mai à 9h30, dans le cadre de l'opération Essonne Verte, Essonne Propre, la population est invitée à se rassembler devant la mairie.

A l'issue de cette opération, il sera proposé un rafraîchissement aux participants.

## 5.3 - 1<sup>er</sup> Mai

Madame HENRY nous fait part du ressenti positif des habitantes qui ont reçu un brin de muguet offert par la Commune.

## 5.4 - 8 Mai

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a écrit aux parents des enfants scolarisés à Prunay afin de les inviter à la cérémonie commémorative du 8 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le Maire.  
Patrick PAGES.



Arrondissement d'Evry - Canton de Mennecey

1, rue Georges Bercher - 91720 PRUNAY-SUR-ESSONNE

Téléphone : 01 64 99 52 17 - Télécopie : 01 64 99 33 46 - Courriel : [prunaysuressonne@orange.fr](mailto:prunaysuressonne@orange.fr)

[www.prunaysuressonne.fr](http://www.prunaysuressonne.fr)